ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Moyenne distance - Mass Start

Samedi 17 octobre 2026

Forêt de Moulière – La Logerie (Bonneuil-Matours)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : POITIERS COURSE D'ORIENTATION – 8607NA
Directeur de course : Gervais BAZIN (31685)
Délégué – Arbitre régional : Bernard BOYER (2294)
Contrôleur des circuits régional CO à pied : Nicolas HAYER (19393)
Traceur régional CO à pied : Adrien BIRON (28594)
GEC : Corentin ROCHE (32652)

COURSE COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL
OUI

AIR contact free timing system ON

CARTE

Nom : LA LOGERIE
Relevés : 2022 – Révision / retouches 2024
Cartographe : Marian COTIRTA (2022)

Échelle : 1/10 000 - 1/7 500
Équidistance : 5 m
Type de terrain : Forêt domaniale. Alternance de zone de feuillus et de résineux, terrain relativement propre et courant, végétation basse saisonnière. Relief assez varié avec alternance de gros mouvements. Nombreuses zones de microrelief.

ACCÈS

Fléchage : carrefour D3/D86 46.6453,0.4996
Début zone parking : 46.6486, 0.5236

Distance parking-accueil : 500 à 1 300 m

Distance accueil-départ : 100 m
Distance arrivée-accueil : 100 m

HORAIRES

Accueil : 13h
Départs FFCOnmass start : entre 14 et 14h30
Départs FFCO circ. Vert : entre 14 et 15h30 (boîtier)
Départs Non Licenciés : de 14h à 14h30 (boîtier)
Fermeture circuits : 16h30 sur décision arbitre
Remise des récompenses : NON

CIRCUITS

(cf. détail au verso)

Nombre de circuits licenciés : 8
Nombre de circuits non-licenciés : 3

RÉSULTATS

https://liveresultat.orientering.se/index.php?lang=fr&
Officiels sur : https://www.poitiersco.org/

SERVICES

Toilettes sèches à l'accueil. Pas de garderie.

TARIFS

Licenciés FFCO : 10 € (HD20 et +) ; **6 €** (HD18 et -).
Non-licenciés : 13 € (adultes nés en 2006 et avant) ; **9 €** (jeunes nés en 2007 et après).
Location de puce : prêt contre dépôt d'une pièce d'identité. Facturée 30 € en cas de perte.

INSCRIPTIONS limite : dimanche 11 octobre fin soirée – AUCUNE INSCRIPTION ULTERIEURE

Licenciés FFCO Site LNACO http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/inscription/choixCourse.liste.php

Non licenciés Plateforme « Helloasso » *via* le site de l' organisateur : https://www.poitiersco.org

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés ayant signé une attestation à télécharger sur : https://www.poitiersco.org/index.php?option=com_sppagebuilder&view=page&id=123 ***(en fin de page).***

CONTACT

Gervais BAZIN contact@poitiersco.org / 06 02 22 43 85 - Infos https://www.poitiersco.org

ANNEXE CIRCUITS

Circuit licenciés	Heure départ en masse (TBC)	Echelle	Distance (m) (TBC)	Dénivelé (m)	Nb postes	Ouverture aux licenciés		Circuits non licenciés : correspondance et Pass'	
						Compét.	Découv. Compét.	Pass' Compét.	Pass' découv. Compét.
Violet XL	14.00		5200			x			
Violet Long	14.15		4600			x		Init Long	
Violet Moyen	14.00		3800			x			
Violet Court	14.00		3000			x			
Orange	14.30		3600			x			
Jaune	14.15		3200			x	x		Init Moyen
Bleu	14.30		2800			x	x		
Vert			1900			x	x		Init court

Les couteurs non licenciés sont chronométrés et font l'objet d'un classement séparé. Ils doivent remplir une attestation de questionnaire médical ou un certificat médical (mineurs).

ANNEXE CONSIGNES COUREURS – SECURITE

Départs

- **Licenciés** (sauf circuit Vert) = départs en masse entre 14h00 et 14h30 en vagues successives par circuits (cf. Tableau). Présence impérative des compétiteurs à H-10' ;

- **Non licenciés et licenciés circuit vert** : départ libre au boîtier en respectant un minimum d'1mn entre chaque concurrent d'un même circuit (2, si possible). Départs groupés possibles. L'accompagnement est obligatoire pour les enfants âgés de moins de 10 ans. Les accompagnateurs doivent avoir effectué leur course au préalable. **Horaires** : 14h à 14h30 (tous non-licenciés) et 14h à 15h30 (licenciés circ.Vert)..

Arrivée : Obligation est faite aux concurrents de passer **se faire pointer à** leur **retour à la GEC** (gestion électronique de course, située près de l'accueil) à l'issue de leur course (même en cas d'abandon).

Sécurité :
Tout participant a l'**obligation de porter assistance** à un concurrent blessé ou en danger.
Le non-respect de ces consignes induira une exclusion du participant fautif.

Des secouristes bénévoles titulaires du PSC1 seront présents et un défibrillateur (DAE) sera disponible à l'accueil. Le n° de portable de la direction de course figurera sur les cartes fournies aux concurrents.

Signaleurs : ils sont porteurs de gilet à haute visibilité, de panneaux K10 (vert/rouge). Ils assurent notamment la sécurisation aux abords de la départementale 3 (accès au parking, traversée des coureurs pour rejoindre le départ ou pour revenir de l'arrivée vers l'aréna). Respectez leurs indications SVP !

Protection de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter les lieux et à jeter leurs déchets dans les poubelles. Venir avec votre gobelet, il n'en sera pas fourni ! **IL EST INTERDIT DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DE L'EMPRISE FORESTIERE.**